

Motion de Mme Vanessa Ischi Kaplan et M. Alain Gallet: «Nous n'irons plus au marché, les réseaux sont coupés!»

(renvoyée à la commission sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 12 septembre 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- les marchés s'étiolent;
- ils représentent un art de vivre irremplaçable, permettant de développer la convivialité;
- ils participent à l'animation de la ville et de ses quartiers;
- ils sont la meilleure manière de faire connaître et découvrir les produits locaux et régionaux;
- le règlement des marchés de détails (LC 21 811) est devenu une coquille vide, en particulier l'alinéa 1 de son article 2, «Destination», car il date de trente ans;
- la distorsion de plus en plus criante de la concurrence produite par l'agressivité commerciale des grandes surfaces (accessibilité gratuite dans des parkings souterrains, prix de plus en plus bas liés à la mondialisation, etc.);
- cette concurrence tue les marchés de plus en plus sûrement, d'autant plus que le règlement déjà évoqué semble particulièrement tatillon et ne laisse place à aucune initiative novatrice ni à aucune responsabilisation des marchands et de leurs associations représentatives, à tout le moins en ce qui concerne la gestion de l'espace qui leur est dévolu;
- les marchés perdent peu à peu leur charme, car ils sont aussi négligés que les espaces publics résiduels dans lesquels on les a peu à peu enfermés, dans un rapport au quartier de plus en plus inadéquat;
- en matière d'espace public, les marchés ne trouvent donc plus (leur) place dans les quartiers, car ils sont souvent relégués dans des rues sans aucune convivialité ni aucun aménagement particulier, qu'il leur faut quitter précipitamment avant 13 h;
- il y aurait une opportunité à recréer dans chaque quartier, articulée au plan piétons, une place du marché digne de ce nom (permanente, même lorsque le marché ne s'y trouve pas), à l'image de celles que l'on peut encore voir à Carouge, bordées de commerces de proximité, de cafés, de bistrotts, de bancs, d'arbres et de fleurs, articulées à d'autres services de proximité telle que la poste;
- toute initiative allant dans le sens de renforcer l'urbanisme de proximité, dans chaque quartier, permet de recréer des liens sociaux, favorables aux rencontres et à la convivialité;
- la nécessité pour chacun de nous d'avoir la possibilité concrète de réfléchir à la mobilité de plus en plus incontrôlée et immodérée que nous pratiquons, qui nous fait négliger les commerces de nos quartiers et les marchés au profit de produits standardisés, de grandes surfaces dont nous devenons peu à peu les otages;
- nous sommes obligés de constater que les horaires de la population ont complètement changé et qu'en conséquence les heures des marchés, qui se tiennent pour la plupart le matin seulement, sont bien trop étriquées pour satisfaire les besoins de la clientèle;
- il serait intéressant, sur la place du marché permanente, de permettre à des marchands de s'installer aussi l'après-midi et en début de soirée, quand les gens reviennent chez eux et font leurs courses, comme on peut le constater dans bien d'autres pays;
- il y aurait lieu de libéraliser l'installation des marchands, tout en les responsabilisant, sous la forme, pourquoi pas, d'octrois de droits de superficie aux associations qui les représentent;

- l'objectif d'une politique dynamique et réinventée des marchés aurait également une influence importante sur la production des produits locaux et régionaux, qui souffrent également de la concurrence croissante des grandes surfaces, lesquelles imposent des produits importés à bas prix et contraignent les producteurs autochtones à vendre les leurs de plus en plus souvent à perte;
- les résultats de l'enquête conduite par le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie (DIAE), en étroite collaboration avec Agrigenève, la Fédération romande des consommatrices, les Jardins de cocagne et Uniterre, révèlent que les Genevois soutiennent l'agriculture de proximité et qu'ils souhaitent que les échanges directs entre producteurs et consommateurs se renforcent;
- notre collectivité doit se préoccuper des marchés comme d'un interface essentiel entre les producteurs locaux et régionaux et la clientèle;
- la Ville de Genève pourrait parfaitement décider de mettre en place une politique incitative en faveur des marchés, de concert avec l'Etat (Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures (DEEE) et DIAE), en concertation avec les associations de producteurs et de marchands,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à proposer des solutions concrètes de revitalisation des marchés, en ce qui concerne:
 - les emplacements (création dans chaque quartier d'une place du marché permanente dans des endroits de grande centralité);
 - les horaires;
- à mettre en place, à travers une refonte complète du règlement des marchés de détail (LC 21 811), de nouvelles structures de gestion des marchés, en collaboration avec les associations représentatives des producteurs et des marchands;
- à stimuler la responsabilisation de ces différents intervenants, dans le sens de renforcer les liens de proximité dans les réseaux d'échange entre producteurs et consommateurs;
- à encourager, main dans la main avec le Canton (DEEE et DIAE), les producteurs locaux et régionaux (tous produits confondus), et tout particulièrement ceux qui ont fait le choix de la production sous le label bio, à faire des marchés des lieux d'échange, de découverte et de convivialité, y compris en subventionnant leurs associations en ce qui concerne, par exemple, la mise en place d'une politique d'information de la clientèle des quartiers (tout-ménage, affiches, tournées promotionnelles);
- à soutenir ces mêmes producteurs et marchands dans leurs efforts de mettre en vente des produits respectueux du développement durable (produits de saison, produits locaux et du terroir, par exemple) et à les responsabiliser par rapport à une gestion durable des déchets qu'ils produisent (recyclage, compostage, etc.).